HAL open science

La parole et le geste : les missions des Oblats en Provence au milieu du XIXe siècle

Bernard Cousin

▶ To cite this version:

Bernard Cousin. La parole et le geste : les missions des Oblats en Provence au milieu du XIXe siècle. Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest : Anjou, Maine, Touraine, 1991, 98, pp.211 - 219. 10.3406/abpo.1991.3392 . hal-03656400

HAL Id: hal-03656400

https://amu.hal.science/hal-03656400

Submitted on 2 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest

La parole et le geste : les missions des Oblats en Provence au milieu du XIXe siècle

Bernard Cousin

Citer ce document / Cite this document :

Cousin Bernard. La parole et le geste : les missions des Oblats en Provence au milieu du XIXe siècle. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 98, numéro 2, 1991. pp. 211-219;

doi : https://doi.org/10.3406/abpo.1991.3392

https://www.persee.fr/doc/abpo_0399-0826_1991_num_98_2_3392

Fichier pdf généré le 04/11/2021

La parole et le geste : les missions des Oblats en Provence au milieu du XIXe siècle

par Bernard COUSIN

Persée BY: creative commons

Une vie religieuse bien réglée a ses rythmes : prière quotidienne, messe dominicale, fêtes saisonnières, sacrements liés aux temps de la vie (baptême, confirmation, mariage, extrême-onction). La mission n'entre pas dans ce cadre programmé : temps fort de la vie religieuse, elle s'inscrit aussi en rupture du temps habituel de celle-ci. Autre rupture ou renversement : pendant la mission, ce sont les clercs qui vont vers les laïcs, et non pas l'inverse. Enfin l'acte missionnaire s'inscrit dans une perspective dynamique d'évangélisation, d'autant plus positive qu'elle plonge ses racines dans les premiers temps de la chrétienté. Qu'elle ait pour but un réveil religieux, une conquête, ou une reconquête des âmes, la mission apparaît donc comme une occasion privilégiée pour saisir « les clercs et la communication », comme nous y invite le thème de ce colloque.

Un document

Au début des *Annales* manuscrites de Notre-Dame de Lumières, se trouve un texte assez précis[1] concernant la mission prêchée par les pères Honorat, Hermitte et Marcellin, Oblats de Marie Immaculée, à Entraigues sur Sorgues, dans le département du Vaucluse, en 1837 :

« Cette mission fit époque. Jamais on n'avait vu pareil entraînement ; pendant un mois l'église ne désemplit pas soir et matin ; les hommes comme les femmes se rendaient aux exercices, prêchés en langue provençale le plus souvent. Le

R. P. Honorat n'omettait jamais aucune des cérémonies de mission. Ces cérémonies étaient nouvelles et particulières aux Oblats.

La première était la cérémonie de la Pénitence. Le R. P. Honorat, après avoir prêché un sermon des plus forts sur la Pénitence, descendait de chaire, déposait ses souliers et ses bas et partait ainsi à la tête de la procession portant la Croix. Au retour de la procession il se couchait au pied de la Croix dans le sanctuaire et un des RR. PP. de la mission montait en chaire et ajoutait encore par une allocution pathétique, analogue à la circonstance, des paroles qui pénétraient l'auditoire jusqu'au fond de l'âme.

La seconde cérémonie que le R. P. Honorat faisait d'une manière bien solennelle, était la consécration à la Ste Vierge. Elle avait lieu le second dimanche de la mission. La Ste Vierge était placée sur un trône resplendissant. Le R. P. Honorat, après la procession qui se faisait à l'issue des vêpres, lorsque le temps le permettait, montait en chaire, exposait le plan et l'objet de la cérémonie, après quoi il arrivait à la consécration qui se divisait en cinq parties différentes : les hommes, les femmes, les filles, les enfants et monsieur le curé. Le R. P. Honorat faisait un sermon avant chacun des ces actes de consécration : un sermon aux hommes, un sermon aux femmes, un sermon aux filles, un sermon aux enfants et enfin un sermon plus court à monsieur le curé. Cette cérémonie durait toujours deux grosses heures, mais les gens ne languissaient pas, ils trouvaient toujours qu'on avait trop tôt fini.

La troisième cérémonie avait lieu le 3e dimanche. C'était l'amende honorable au Saint Sacrement. A l'issue des Vêpres, une procession du Saint Sacrement comme au jour de la fête-Dieu. Au retour le R. P. Honorat en chaire s'adressait au prêtre qui portait le Saint Sacrement et le priait de s'arrêter à la porte de l'église. Alors il s'adressait à N.S.J.C. et il lui faisait une amende honorable des plus touchantes et ordinairement assez longue. Après le prêtre s'approchait de l'autel et le missionnaire continuait à parler et il finissait par faire demander pardon à tout le monde des outrages faits à N.S. dans son Divin Sacrement.

Une quatrième cérémonie très intéressante était celle des Morts. Le R. P. Honorat faisait couvrir les murailles de l'église de tentures noires, il faisait dresser un catafalque un peu extraordinaire et le lundi de la 3e semaine, le soir, il prêchait le sermon des Morts. Ce premier sermon était très long. Le lendemain matin, messe solennelle pour tous les morts ; après la messe procession au cimetière. Le R. P. prêchait encore et il faisait baiser la terre à tout le monde.

La cinquième cérémonie, la plus solennelle de toutes celles qui avaient lieu pendant la mission, était la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême qui était précédée de la promulgation de la Loi. Cette cérémonie durait toujours quatre heures et quelquefois cinq. Le R. P. Honorat faisait un sermon sur chacun des commandements de Dieu et de l'Église. Après le sermon il faisait lever tout le monde et faisait promettre d'observer le commandement qu'il venait d'expliquer. Après le premier, monsieur le curé promulguait le second et ainsi de suite.

Monsieur le curé était en chasuble ainsi que ses assistants (ordinairement il y avait neuf prêtres habillés ainsi en chasuble au pied de l'autel). Après la promulgation de la Loi le Père faisait encore un sermon sur les promesses du baptême. Après on chantait le cantique : Quand... (illisible), et pendant ce temps-là on allumait tous les cierges, car pour cette cérémonie chacun devait avoir son cierge. Ces cérémonies toutes nouvelles faisaient sur les populations une impression extraordinaire et presque ineffaçable.

La dernière cérémonie était la plantation de la croix. Le R. P. Honorat prêchait ce jour-là cinq à six sermons, mais le plus long et le plus fort était celui qu'il prêchait au pied de la croix. Là, il ne se ressentait plus des fatigues de la mission, il parlait avec une force extraordinaire et son immense auditoire ne se lassait jamais de l'entendre.

Toutes ces cérémonies eurent lieu à Entraigues et cette mission qui a été donnée il y a aujourd'hui trente ans est encore toute vivante dans le pays comme si elle avait eu lieu depuis six mois. »

Joindre le geste à la parole

En décembre 1836, Mgr de Mazenod, achète les bâtiments, en mauvais état, du sanctuaire de Notre-Dame de Lumières, fondé cent soixante-dix ans plus tôt par les Carmes et qui avait été un lieu de pèlerinage important, avant de péricliter dans la seconde moitié du XVIIIe siècle et de fermer ses portes lors de la Révolution[2]. Dans les mois qui suivent les Oblats de Marie, fondés vingt ans auparavant par Mazenod s'installent à Lumières et rayonnent dans les paroisses du Vaucluse en allant y prêcher des missions. Celle d'Entraigues, la première, apparaît ainsi comme l'acte fondateur du couvent oblat de Lumières. C'est pourquoi le père Françon y consacre ce développement dans ses *Annales*, alors que les missions suivantes n'auront droit qu'à quelques lignes.

La durée de la mission à Entraigues n'est pas explicitement indiquée : elle est au moins d'un mois, peut-être cinq semaines, si les deux dernières grandes cérémonies citées ont eu lieu chacune un dimanche successif, ce qui n'est pas certain et même peu probable, le rythme de la mission allant crescendo. Le rédacteur, qui écrit trente ans plus tard n'a sans doute plus souvenance de cette précision. Mais si l'on se réfère aux missions ultérieures pour lesquelles la durée est précisée, l'hypothèse de quatre semaines semble la plus probable : c'est la durée habituelle des missions réussies, où « tous les exercices sont exécutés » ; mais il y a aussi souvent des missions de trois semaines, et exceptionnellement de cinq. Elle est prêchée par trois pères Oblats, ce qui là encore apparaît comme un modèle, même si de nombreuses missions ultérieures se limiteront à une équipe plus restreinte de deux religieux. Mais il y a une personnalité dominante parmi ces trois pères ; c'est celle du R. P. Honorat, qui dirige la mission, et en est surtout la voix.

Car la mission c'est d'abord le ministère de la parole. Certes un travail plus obscur est exercé par les Oblats durant la mission : dans un premier temps, ils vont à la rencontre de l'ensemble des paroissiens qu'ils s'efforcent de visiter famille par famille. Puis dans les derniers jours ils procèdent à une confession générale dont l'ampleur détermine le succès ou l'échec de la mission. Ce sont d'ailleurs ces tâches qui requièrent la présence d'une équipe de missionnaires. Mais le texte cité s'attache à présenter les cérémonies de la mission : au nombre de six, elles joignent toutes le geste à la parole.

Les six cérémonies concernent dans l'ordre : la Pénitence, la consécration à la Vierge, l'amende honorable au Saint-Sacrement, les morts, la rénovation des vœux du baptême, la plantation de la croix. Les thèmes sont divers, nous y reviendrons. Attachons-nous pour l'instant à la forme. Le sermon, ou plus souvent les sermons, constitue l'étape obligée de chaque cérémonie. Il allie vertus pédagogiques et émotives : ainsi, la cérémonie de la pénitence, qui ouvre la mission, commence par « un sermon des plus forts » du père Honorat, et s'achève par « une allocution pathétique » d'un autre père. On ne craint ni la longueur, ni la répétition : le sermon des morts est « très long » ; pour la rénovation des vœux, chaque commandement de Dieu et de l'Église est commenté par un sermon ; pour la consécration à la Vierge, chaque groupe a droit à son homélie : les hommes, les femmes, les filles, les enfants... et Monsieur le curé[3] ! Quant à la cérémonie de clôture de la mission, la plantation de croix, elle ne comporte pas moins de cinq ou six sermons ! Triomphe de la chaire donc : mais si les plus brillants des prédicateurs, à la suite de Mazenod lui-même, peuvent se laisser aller à l'improvisation, les missionnaires doivent en principe avoir appris leur discours par cœur, avant de monter en chaire[4].

Si la mission s'enseigne par la parole, elle se concrétise aussi par des gestes. Ces derniers ont une double fonction : d'une part souligner, on pourrait même dire mettre en scène, les paroles du prédicateur, d'autre part concrétiser la participation des fidèles, qui autrement seraient réduits à la position passive d'auditeurs. Pour ce qui concerne la cérémonie sur les morts, la décoration des murs de l'église en tentures noires ne fait qu'établir un cadre propice, mais il faut noter que le catafalque dressé est « un peu extraordinaire ». La mise en scène gestuelle tient plus de place encore dans la première cérémonie : après le sermon sur la pénitence, le prédicateur joint le geste à la parole en quittant ses souliers et ses bas pour porter la croix en tête de la procession, avant de se coucher dans l'église au pied de la croix, au retour. Les gestes de l'assistance, peuvent, comme à la messe, ponctuer sa participation : ainsi à la cérémonie de la rénovation des vœux, après le sermon sur chaque commandement, le prédicateur fait lever tout le monde et promettre de l'observer. Au retour de la procession des morts, il fait baiser la terre à tout le monde. Le point final et culminant de la mission demeure un geste, qui laisse trace et auquel l'ensemble de la paroisse est associé : la plantation de la croix. La participation des fidèles la plus fréquente demeure la procession, qui met tout le monde en route dans les rues du village, avant le retour à

l'église. Cinq des six cérémonies de la mission comportent une procession, qui tantôt précède et tantôt suit le sermon. Dans la seule cérémonie sans procession, le renouvellement des vœux du baptême, les fidèles sont associés, par le geste de se lever pour promettre d'observer le commandement, mais aussi par le cierge tenu à la main et par les cantiques repris en chœur[5].

Dans l'ensemble on relève une répartition des rôles : le missionnaire s'exprime par la parole, les fidèles par les gestes. Mais cette répartition n'est pas exclusive : en effet lors de l'amende honorable ou de la rénovation des vœux, les fidèles s'engagent oralement à la suite du prédicateur. De même celui-ci paye d'exemple en accomplissant des gestes de pénitence ou en prenant la tête de la procession. Ainsi le prédicateur apparaît donc à la fois comme l'acteur principal et le metteur en scène des cérémonies, indiquant les gestes à faire, donnant le signal des processions, alors que le curé de la paroisse tient, dans le meilleur des cas, le rôle de faire valoir.

Les missions des Oblats : nouveauté ou tradition

Peut-on suivre le père Françon lorsqu'il écrit : « Ces cérémonies étaient nouvelles et particulières aux Oblats » ? Bien sûr les Oblats de Mgr Mazenod n'ont pas inventé le concept de mission. C'est au XVIIe siècle que dans l'élan de la Réforme catholique, plusieurs ordres religieux s'y sont consacrés, avec des personnalités marquantes comme Jean Eudes, Grignon de Montfort ou le père Maunoir[6]. Le mouvement s'est poursuivi, avec cependant moins d'ampleur dans un XVIIIe siècle où le clergé paroissial était mieux formé et plus apte à encadrer la vie religieuse des fidèles. Après la déchristianisation révolutionnaire et la lente reprise concordataire, la période de la Restauration marque un renouveau de l'élan missionnaire[7] dans lequel s'inscrit la démarche de Mazenod et de ses condisciples[8].

Outre l'idée même de mission, et son économie d'ensemble, on retrouve dans la mission d'Entraigues de 1837 des cérémonies, comme le renouvellement des vœux du baptême, ou la plantation de croix finale, déjà présentes dans les premières missions, deux siècles plus tôt. L'utilisation de la parole et du geste, comme support de la communication missionnaire, était bien au cœur du dispositif mis en place au XVIIe siècle, où la mise en scène baroque tenait une place plus importante que dans la méthode des Oblats. La continuité semble l'emporter sur la novation, jusque dans la définition du public à atteindre et des moyens pour y parvenir : c'est l'ensemble des paroisses rurales d'une région, ici celle du Vaucluse, qu'il faut que les missionnaires visitent, au rythme de 3 à 6 missions par an, pour ce qui concerne les Oblats de Lumières. Et comme il faut se faire entendre des paysans comtadins qui maîtrisent encore mal la langue française, les sermons sont « prêchés en langue provençale le plus souvent ». Ce n'était pas assez aux yeux du fondateur de l'ordre qui stigmatise violemment le Père Honorat pour avoir eu « la faiblesse » de prêcher parfois en français, à la demande de quelques bourgeois[9].

En fait l'organisation de la mission d'Entraigues reprend un shéma mis au point par le fondateur de l'ordre vingt ans plus tôt, en s'appuyant sur l'expérience des missions de la Contre Réforme et en les adaptant à la situation provençale du début du XIXe siècle. Il y a cependant en 1837 une cérémonie nouvelle, par rapport à celles pratiquées par le missionnaire Mazenod sous la Restauration, c'est la consécration à la Vierge, cérémonie solennelle du second dimanche : c'est qu'entre temps l'ordre des Oblats s'est placé sous le patronnage de Marie. Mais cette cérémonie nouvelle s'inscrivait aussi dans une stratégie des Oblats destinée à résoudre le problème le plus délicat rencontré par les missionnaires, qu'ils soient du XVIIe ou du XIXe siècle, celui de l'après mission. Car si une mission réussie apparaissait comme un temps fort susceptible de faire retrouver le chemin de l'église, fallait-il encore que celui-ci ne fut pas oublié une fois les missionnaires partis. On l'a dit, les missionnaires essayent de laisser des traces : croix plantée lors de la procession finale, images pieuses[10], confrérie. Mais cela ne remplaçait pas le contact direct avec les missionnaires, qui ne pouvaient pourtant revenir dans la même paroisse, tant étaient nombreuses celles à visiter. La réponse des Oblats à cette difficile question était simple : missionnaires durant une moitié de l'année, ils accueillaient les pèlerins au sanctuaire de Notre-Dame de Lumières pendant l'autre moitié. Pour être plus précis, le sanctuaire restait ouvert toute l'année, mais servait essentiellement de base de départ pour les missions de l'automne au printemps et accueillait les grands pèlerinages à la belle saison. Rien n'est dit dans le texte que nous avons cité à ce propos, mais la confrontation des lieux de mission et des pèlerinages paroissiaux est éloquente, du moins dans les débuts de la présence des Oblats à Lumières. Ainsi en Août 1838 le sanctuaire accueille, outre les pèlerins venus seuls ou en famille, trois paroisses qui se sont déplacées curé en tête : Entraigues, qui avait accueilli les missionnaires en 1837 et Ménerbes et Bédarrides qui les avaient reçus durant les premiers mois de 1838. En se rendant à pied au sanctuaire de Lumières les paroissiens renouvelaient, à une autre échelle, l'expérience de la procession pratiquée à plusieurs reprises lors de la mission, et ils rendaient aux Oblats la visite que les pères leur avaient faite, retrouvant leurs sermons et leurs cantiques en provençal. Ils assuraient aussi, par là-même le succès d'un lieu de pèlerinage renaissant.

Succès et limites

Ce couple fonctionnel mission/pèlerinage a fonctionné avec succès pendant des années. Nous ne nous attarderons pas, ici, sur le pèlerinage, dont le succès a été durable. Les missions n'ont certes pas toutes été aussi triomphales que celles d'Entraigues. Ainsi la même année 1837, la partie est plus rude à Velleron où les hommes font du tapage dans l'église, ou encore en 1838 à Roussillon, où un groupe de « Voltairiens » marque indifférence et même opposition. Mais les

succès sont d'autant plus probants que le terrain était difficile. Ainsi à Vedènes, en 1840, il y a des danses lors des deux premiers dimanches de la mission, et les ateliers demeurent ouverts, mais les missionnaires finissent par l'emporter. Et quel succès quand en 1843, au Bausset, ils obtiennent la conversion du maire, un ancien prêtre, qui avait quitté l'état ecclésiastique sous la Révolution ! Les missionnaires, qui ne changent pas leurs méthodes, rencontrent cependant de plus en plus de paroisses difficiles dans le Vaucluse ; en 1858, ils orientent une partie de leurs missions vers les villages plus lointains et montagneux des Basses-Alpes. A la fin des années soixante, alors que le sanctuaire est en pleine prospérité, il y a moins de missions prêchées en provençal, car il n'y a plus assez de pères qui maîtrisent suffisamment cette langue. La perte de cette originalité annonce le déclin d'un genre. Et si le succès d'une mission se mesure à la participation des hommes, dans une Provence où il est de plus en plus fréquent de voir l'homme au cercle quand la femme est à l'église, cette présence masculine est désormais impossible à obtenir dans nombre de paroisses de Basse Provence occidentale où le républicanisme et le radicalisme anticlérical sont fortement implantés.

Les succès des missions oblates en Basse Provence occidentale sont donc ceux d'une génération de missionnaires qui, suivant l'exemple du fondateur de l'ordre, ont sillonné les routes, pendant plus d'une trentaine d'années pour prêcher en provençal, sur des thèmes simples, à un auditoire de paysans qu'ils entraînaient à leur suite dans des processions à travers le village puis qu'ils accueillaient en pèlerinage à Notre-Dame de Lumières. Pastorale directe, du contact, du geste et du chant partagé, qui ne tombe pas dans des excès baroques mais qui s'embarasse peu de discours théologique, et qui par ailleurs ne se prive pas de dénoncer les facteurs d'impiété, que ce soient les idées républicaines ou les danses des jeunes. Pastorale populaire et conquérante sous la Monarchie de Juillet, mais qui marque le pas face à l'influence croissante des cercles républicains, des loges maçonniques et de l'instituteur laïc dès avant l'avènement de la Troisième République.

Bernard COUSIN
Centre méridional d'histoire
Université de Provence

NOTES

1. Les *Annales de Notre-Dame de Lumières* représentent cinq gros volumes manuscrits (au total plus de deux mille pages) constituant une chronique de ce sanctuaire vauclusien, situé à mi-chemin entre Apt et Cavaillon, pour la période allant de 1837, année de réouverture du sanctuaire abandonné depuis la Révolution, jusqu'à la fin du XIXe siècle. Elles sont dues, pour l'essentiel, à la plume du père Françon, né en 1807 à Valréas, prêtre, puis Oblat à Lumières à partir de 1839. Bien que suivant l'ordre chronologique depuis 1837, les Annales, dans l'état où on peut les consulter dans les archives du sanctuaire, n'ont été rédigées qu'à partir de la fin des années soixante, probablement à partir de notes plus anciennes, et des souvenirs du père Françon. Cela vaut, au fil du texte quelques remarques comparant les situations à la fin des années trente, avec celle de la fin des années soixante. Voir A. SIMON, « Les missions du Père Françon », dans les actes du colloque d'Avignon de 1986 « Midi rouge et Midi blanc », *Provence Historique*, n° 148, 1987, p. 313-325.

2. B. COUSIN, *Notre-Dame de Lumières. Trois siècles de dévotion populaire en Luberon*, Desclée de Brouwer, 1981.

3. On peut s'étonner de cette division en cinq de l'auditoire. Le sermon pour M. le Curé, qui peut sembler étonnant, est sans doute le moyen de bien montrer aux laïcs le statut particulier du clerc. La subdivision des quatre groupes n'en est pas moins curieuse, si « enfants » concerne bien les garçons et les filles jusqu'à quatorze ou quinze ans. On ne s'étonnera pas qu'un sermon particulier leur soit destiné, ni qu'ensuite hommes et femmes aient chacun le leur. Mais quid du sermon pour les filles ? Alors que les jeunes hommes n'ont pas droit à un discours spécifique, mais peut-être simplement à une phrase dans celui s'adressant à leurs aînés, les jeunes filles font l'objet d'une attention particulière. En effet si aux femmes on doit prêcher les devoirs des épouses et des mères, les jeunes filles apparaissent comme un point sensible de la pastorale des Oblats. C'est à elles qu'il faut s'adresser directement, comme le disait Mazenod lui-même « avec une grande autorité et beaucoup de véhémence » pour les inciter à renoncer aux danses et aux promenades avec les jeunes gens. La poursuite des « danseuses » est un thème qui revient souvent, tout au long du siècle, dans la bouche des Oblats de Lumières. Le succès de la prédication aux jeunes filles trouve son aboutissement dans leur inscription à la Congrégation des Enfants de Marie.

4. C'est ce que stipule la règle de l'ordre, tout en laissant la place à quelques exceptions : « Quand un supérieur jugera qu'un missionnaire a acquis assez l'usage de la chaire, qu'il possède une science suffisante et assez de facilité d'élocution pour pouvoir parler d'abondance sans compromettre la dignité du saint ministère ou tromper l'attente des besoins des fidèles, on pourra l'y autoriser, mais de temps en temps seulement et surtout pendant les missions, en exigeant toutefois que ceux même qui ont le plus de facilité et réussissent le mieux dans le genre, aient des canevas très fournis sur le sujet à traiter et qu'ils ne montent jamais en chaire sans avoir au préalable profondément médité ce qu'ils vont dire ». Texte cité dans J. LEFLON, *Eugène de Mazenod*, tome 2, Plon, 1960, p. 114.

5. Le fait que le cantique soit le moyen de faire participer le peuple à la cérémonie est très clairement exprimé par Mazenod dans une lettre qu'il adresse le 6 juin 1837 à l'un de ses missionnaires : « Dans les Missions je vous recommande les cantiques à refrain, et surtout les adorations que le peuple puisse répéter. Je tiens à ce qu'il y ait des refrains que tout le monde puisse chanter, rien de plus. Je ne trouve rien de plus fatigant que d'entendre quelques voix isolées qui vous ennuient de leurs accords sans que l'on puisse entendre un seul mot de ce qu'elles prononcent. C'est l'antipode de la dévotion. La musique, dans ce cas, loin de porter à Dieu, en détourne les âmes. On languit au lieu de prier dans un moment si précieux. On préfère prier avec ferveur sans être distrait par le chant. Aussi je voudrais supprimer, dans nos Missions, toute adoration, tout cantique, dont le refrain ne pourrait être répété par toute l'assistance. Je tiens donc aux cantiques à refrain parce qu'il faut que tout le monde chante en mission ». Cité dans *Eugène de Mazenod, missionnaire. Écrits*, recueil non daté publié, à l'usage de l'ordre par les Oblats.

6. Voir notamment les travaux de C. BERTHELOT DU CHESNAY et de L. PEROUAS. Courte mise au point et bibliographie dans J. DELUMEAU, *Le catholicisme entre Luther et Voltaire*, P.U.F., 1971 et dans J. QUENIART, *Les hommes, l'Église et Dieu dans la France du XVIIIe siècle*, Hachette, 1978.

7. E. SEVRIN, *Les missions religieuses en France sous la Restauration*, Paris, 1948-1959, 2 t.

8. Voir les chapitres que lui consacre J. LEFLON, *Eugène de Mazenod*, Plon, 1957-1965, 3 t. La première mission a été prêchée par Mazenod lui-même, à Marignane en 1816, et l'objectif missionnaire a été essentiel dans la définition de la finalité de l'Ordre.

9. « Le P. Honorat me dit que le curé a été enchanté que nos Pères fissent les instructions en provençal ; cependant, avec son agrément et pour condescendre au désir de cinq ou six bourgeois qui réclamaient des discours en français, il s'est laissé allé le soir à prêcher alternativement dans les deux langues. Je blâme on ne peut plus cette faiblesse ; jamais je n'ai consenti, quand je donnais des missions, à satisfaire cette sotte vanité de quelques bourgeois qui se trouvent dans tous les villages qu'on évangélise. C'est vouloir sacrifier l'instruction que retirerait le peuple des sermons dans l'idiome qu'il parle... » extrait du journal de Mazenod, 26 février 1937. Cité dans *Eugène de Mazenod, missionnaire, Écrits, op. cit.* p. 50.

10. Bien que l'on ne dispose pas de document écrit à ce sujet, il est attesté que de nouvelles images représentant le sanctuaire ont été imprimées lorsque les Oblats s'y sont installés. Il est probale que les missionnaires s'en munissaient pour inviter les fidèles à faire le pèlerinage à Notre-Dame de Lumières. Voir B. COUSIN, *Notre-Dame de Lumières..., op. cit.* p. 130-136.